

PROJET EDUCATIF

Commune de Breuil-magné



Accueil Collectif Péri-scolaire

Préambule

Le projet éducatif est l'expression des valeurs éducatives portées par la commune de BREUIL-MAGNÉ. Ces valeurs servent de ligne directrice à la rédaction du projet pédagogique menée par l'équipe d'animation de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM).

Le projet éducatif incarne la politique de l'enfance mise en place par les élus. Une commune sans un programme fort en faveur de sa jeunesse est une commune sans avenir.

Les Valeurs Éducatives

Les priorités des élus en matière d'éducation et d'accompagnement de la jeunesse sont :

- **Le bien-être de l'enfant** (il doit être respecté, écouté, compris, mis en confiance ; on doit lui laisser le choix des activités, lui proposer des jeux collectifs ou individuels, des temps de repos, lui donner des règles de vie élaborées en fonction de son âge et de ses possibilités).
- **Le développement de l'autonomie** (en donnant à l'enfant des responsabilités, en valorisant ses prises d'initiatives et en l'amenant à être acteur, en enrichissant sa communication et sa liberté d'expression afin de permettre une affirmation de sa personnalité et des échanges d'idées avec ses pairs et les adultes qui l'accompagnent, en attisant sa curiosité).
- **La socialisation** (apprendre à l'enfant qu'il a des droits mais aussi des devoirs, lui rappeler l'importance du respect des autres et de lui-même, lui apprendre le partage et l'échange, l'acceptation de la différence, la tolérance en favorisant les temps collectifs et les activités en groupe).

Ces valeurs que l'on retrouve dans le projet pédagogique de l'ACM de BREUIL-MAGNÉ garantissent le **respect des besoins et des rythmes des enfants** dans le but de favoriser leur épanouissement tout en assurant leur sécurité physique, morale et affective.

Les enfants en situation de handicap ou atteints de troubles de la santé ne sont pas exclus du dispositif éducatif. Les conditions seront toujours réunies pour accueillir ces jeunes de la manière la plus adaptée possible. L'épanouissement de la jeunesse passe par son intégration dans toutes les strates de notre vie communale.

Il est donc important d'identifier, dans le projet éducatif, les besoins mis en place pour mener à bien cette politique éducative.

Les Besoins

Les **notions de détente et de loisirs** sont deux impératifs dans la prise en charge des enfants. Sur les accueils périscolaires ils ont besoin de se détendre ou de s'amuser. Ils doivent être mis en confiance afin de s'épanouir et de devenir des citoyens à part entière respectés et respectueux.

Les besoins repérés pour mener à bien cette mission éducative sont :

- **des besoins physiologiques** (respect des rythmes biologiques en alternant les temps d'activités et les temps de repos)

- **des besoins affectifs** (l'enfant doit se sentir sécurisé, le relai avec la famille doit se faire dans de bonnes conditions)
- **des besoins intellectuels** (pour un épanouissement complet, l'enfant doit être stimulé, on doit lui offrir la possibilité d'évoluer et de construire sa personnalité)
- **des besoins socialisants** (la vie en collectivité est un apprentissage, elle favorise les interactions. L'individu est destiné à vivre en société, à trouver sa place et il doit accepter les différences de chacun).

Les Moyens

- Des **salles et espaces** dans l'enceinte de l'école sont destinés à l'accueil des enfants et des familles sur les temps périscolaires.
- Un **budget de fonctionnement** est alloué par la Municipalité au moment du vote du budget en fonction de la demande du directeur de l'accueil.
- **Un directeur et 6 animateurs** forment l'équipe pédagogique. Le directeur est le principal interlocuteur auprès des élus, il est garant des valeurs éducatives portées par l'équipe. Les animateurs sont les acteurs du projet pédagogique et les interlocuteurs, avec le directeur, auprès des familles. L'équipe se réunit régulièrement pour des temps de préparation et de concertation.
- Les **informations** passent en premier lieu par le règlement intérieur dans lequel on retrouve les horaires d'ouverture et les tarifs, un affichage sur place expose et précise les modalités d'accueil, une diffusion par courrier électronique est également envisagée. La communication orale reste l'élément indispensable et privilégiée pour l'information aux familles. Pour ce qui concerne les échanges entre les élus et l'équipe éducative, une réunion de rentrée est prévue ainsi que des bilans à chaque vacances scolaires.
- Des **critères d'évaluation** de l'accueil seront mis en place sous la forme de grilles remplies par les animateurs de manière régulière et une enquête de satisfaction sera distribuée aux enfants et aux familles en fin d'année.

Conclusion

Le projet éducatif élaboré par les élus ne se veut pas définitif, il devra évoluer chaque année au vu des actions menées et des bilans qui en résulteront.